



Numéro 27
2 octobre 2019



COLZA

Désherbage
Ravageurs
Régulateur : pas
systématique

BLE

Désherbage automne

GESTION DES COUVERTS

Des moutardes en fleur

MAIS

Gestion des résidus

ENQUÊTES RECOLTE :

Maïs, soja, betteraves

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 33 du 01/10/19. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - campagne 2018-2019. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



avec le soutien financier de la chambre d'agriculture de la région Ile-de-France

COLZA

cotylédons à 8 feuilles

➤ Désherbage

La pluviométrie favorise le développement des colzas et la germination des graines, on trouve ainsi dans bon nombre de parcelles, des colzas qui vont du stade cotylédons à 6 feuilles. Dans ce contexte, il faut adapter sa stratégie de désherbage, ainsi que la gestion des ravageurs en fonction de l'hétérogénéité de sa parcelle.

Attention : l'utilisation de Mozzar sur colza au stade cotylédons est à proscrire (parcelle hétérogène), attendre minimum 2 feuilles du colza pour intervenir.

N'hésitez pas à nous solliciter pour adapter votre programme de désherbage en fonction de la situation parcellaire.

➤ Ravageurs :

➤ **Limaces** : à surveiller jusqu'à 3 feuilles, avec le retour de conditions humides, sur les colzas les plus en retard et avec beaucoup de paille.

➤ Grosses altises

Les captures continuent (malgré le temps actuel) en cuvette depuis 15 jours, principalement sur l'ouest et le sud du département.

Les parcelles qui ont passé le stade 4 feuilles sont sorties de la phase sensible.

➤ Surveiller les colzas les plus en retard ou à levée hétérogène avec une majorité de pieds à 2-3 feuilles.

➤ Seuils indicatifs de risque avant le stade 4 feuilles :

- 8 pieds/10 avec morsures pour un colza poussant.
- 3 pieds/10 pour un colza à croissance lente (cela devient le cas avec la persistance du sec).

➤ Produits utilisables selon le secteur :

- 1) Situation normale ➤ **RESERVE AUX ADHERENTS**
KARATE ZERO
novembre.
- 2) Situation avec sécheresse
limite Aube
kg/ha.

➤ Pucerons :

Le puceron vert se disperse et peut coloniser de nombreuses plantes, et transmettre les 3 virus, Le virus de la jaunisse du navet, Le virus de la mosaïque du chou-fleur (CaMV) et le virus de la mosaïque du navet (TuMV).

On note leur présence sur les parcelles les plus avancées.

Le stade sensible : jusqu'au stade 6 feuilles inclus ou 6 semaines de végétation.

Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza

Le seuil de déclenchement : 20% de pieds atteints.

Le puceron vert présente des résistances aux autres solutions disponibles : résistance aux **pyréthrinoïdes** par mutation de cible (considérée sur l'ensemble du territoire), mais aussi résistance au **pirimicarbe**. Un autre mécanisme de résistance dit métabolique est également connu pour ce puceron et il peut induire une résistance à un large spectre d'insecticide comme les pyréthrinoïdes, le pirimicarbe voire les **organophosphorés**.

➤ Produit utilisable: TEPPEK

 **RESERVE AUX ADHERENTS**

➤ **Tenthrede de la rave : premiers dégâts visibles (Sud Ouest de la zone)**

La tenthrede de la rave appartient à la même famille que les abeilles mais possède une larve « fausse chenille » très vorace. Les larves consomment le limbe des feuilles au stade rosette. Elles ne laissent que les grosses nervures. Ces fausses chenilles dévorent en 24 heures le double de leur poids initial. La surveillance des parcelles de colza s'étend de la levée jusqu'au stade 6 feuilles et on considère le seuil d'intervention à 25 % de la surface foliaire consommée.


Conditions d'utilisation des insecticides : hygrométrie supérieure à 70 %, températures pas trop élevées, absence de vent. Intervenir de préférence le soir



Des semis précoces avec un développement rapide du colza peuvent permettre de dépasser le stade sensible au moment des vols de petites altises.

➤ **Régulateur sur semis avant le 20/08 : pour rappel : pas systématique**

Grille d'aide à la décision : RAPPEL

Stade 6 feuilles :	Sensibilité des variétés à l'élongation	Si fort peuplement et/ou forte disponibilité en azote*	Conseil
Avant le 5-10 octobre	Très sensible (ADDITION, ARCHITECT...)	 RESERVE AUX ADHERENTS	
	Moyennes (AMPLITUDE, HAMOUR...)		
	Peu sensible		
Après le 5-10 octobre	Tous types		

*Forte densité : > 50 plantes au m² ou > 15 plantes au mètre linéaire pour un semis de précision.
Forte disponibilité en azote : apports organiques, vinasses, accident sur la céréale précédente, précédent protéagineux.

- Les cas nécessitant une intervention sont donc assez rares d'autant que les températures et longueur de jour viennent à baisser en cette période.
- Si une intervention est nécessaire, pour être efficace, l'application doit avoir lieu au **stade 6 feuilles du colza et en conditions doussantes**. Au-delà de 7 à 8 feuilles. le régulateur se justifie moins.
- Produits possibles : SUNC

 **RESERVE AUX ADHERENTS**



Conditions d'utilisation : stade du colza à 6-7 feuilles, pas de stress hydrique, une hygrométrie > 70 % et absence de vent.

PREPARATION DES SEMIS D'AUTOMNE : s'adapter à l'historique parcellaire

Les conditions humides de ces derniers jours favorisent la germination des graminées adventives. Afin de tirer bénéfice de ces conditions, rappelons-nous :

Labourer : OUI ou NON:

- penser au taux de réduction des graines adventives (à éviter si parcelle labourée au minimum l'an passé avec risque graminée moyen à élevé).....

Le faux-semis a pour but, entre autre, de faire lever et détruire les adventives avant l'implantation de la culture. Il est efficace contre les adventives d'automne comme le vulpin et dans une moindre mesure le ray-grass. On le combine avec un décalage de semis pour plus d'efficacité.

Les tout premiers semis ont démarré. Commencer vos semis par les parcelles les moins sujettes à l'enherbement. Pour les parcelles les plus sales, semer n'est pas urgent. Préférer un décalage de la date de semis afin d'esquiver le plus possible les levées d'adventives.

Intérêt du décalage de la date de semis : c'est une stratégie d'évitement puisque la culture est implantée après la période préférentielle de levée des adventives.

🔴 Programme de désherbage d'automne

Le programme de désherbage doit être adapté au risque de salissement (précédent, date de semis, préparation du sol), du niveau de sensibilité des adventives aux produits herbicides et des possibles contraintes liées au drainage et à la date de semis. Il est aujourd'hui fortement conseillé d'adopter des programmes d'automne à simple ou double passage selon la pression et d'éviter les passages de printemps de moins en moins efficaces.

Pour les **programmes herbicides d'automne qui peuvent être agressifs pour le blé**, augmenter votre densité de 10 à 20 % et enterrer plus profondément vos grains (2-3 cm). Rouler les parcelles motteuses et les plus sales pour homogénéiser les levées et augmenter l'efficacité des désherbages de post-semis – prélevée.

Rappel réglementaire sur sols artificiellement drainés : interdiction d'utiliser un produit contenant du chlortoluron (ex : *CHLORTOCIDE EL*, *TOLURGAN 50 SC*, *AUBAINE* [interdit depuis le 16/01/2018 sur sols drainés]).

Dominante	Stratégies à l'automne	Prélevée	Post levée précoce 1-2 feuilles
Vulpin	1 passage (faible)	🔒 RESERVE AUX ADHERENTS	
	2 passages (forte et/ou anormale sur)		
Ray-Grass	1 passage (faible)		
	2 passages (forte et/ou anormale sur)		

Chlortoluron (interdit sur sols drainés)
 TOLURGAN 50 SC 2,4 à 3,6 l/ha

➤ Quel est le spectre dicotylédones des antigraminées d'automne ?

Produits antigraminées	Dose/ha	Véronique	Pensée	Matricaire	Crucifère	Coquelicot	Géranium	Gaillet
Chlortolur DEFI FOSBURI TROOPER	🔒 RESERVE AUX ADHERENTS							
Bonne efficacité		Efficacité moyenne à faible			Inefficace			

➤ Conditions d'utilisation du PROSULFOCARBE (DEFI, ROXY 800 EC, DAIKO, MINARIX...)

⇒ Il n'est plus possible de fractionner les produits à base de Prosulfocarbe ayant un numéro d'AMM identique. Il est en revanche possible de faire 2 applications de Prosulfocarbe si les numéros d'AMM des produits utilisés sont différents.

⇒ **Obligation d'utiliser des buses à injection d'air homologuées** (buses à limitation de dérive) en respectant la/les pression(s) indiquée(s) dans le cadre de leur homologation.

⇒ **Restriction d'utilisation liées à la présence de cultures non cibles à proximité de la parcelle traitée**

	Distance entre la parcelle traitée et une culture non cible		
	≤ 500 m	Entre 500 et 1 000 m	> 1 000 m
Avant récolte des cultures non cible	Application interdite	🔒 RESERVE AUX ADHERENTS	
Après récolte des cultures non cible	Application possible		

Cultures non cibles :

- **Cultures fruitières** : pommes, poires.
- **Cultures légumières** : mâche, épinard, cresson des fontaines, roquette, jeunes pousses.
- **Cultures aromatiques** : cerfeuil, coriandre, livèche, menthe, persil et thym.
- **Cultures médicinales** : artichaut, bardane, cardon, chicorée, mélisse, piloselle, radis noir et sauge officinale.



La mise en œuvre d'une stratégie agronomique de gestion des adventices se raisonne au niveau du système de culture, c'est-à-dire dans le temps avec une cohérence des principaux leviers (rotation, diversification des périodes de semis, faux-semis, labour occasionnel). Désherbage mixte (Herse étrille) : augmentez votre densité de 20-30 % et enterrez plus profondément vos grains 3-4cm.

Condition d'application des herbicides de prélevée : Les herbicides qui agissent au niveau des racines ou qui y pénètrent, ne sont pas dépendants de la qualité de pulvérisation. En revanche, il est nécessaire de pulvériser sur un sol frais (humide). Absence de vent.

Gestion des couverts en interculture : des moutardes qui fleurissent

Compte tenu des conditions climatiques, depuis l'implantation de CIPAN sur certaines parcelles, du choix de la variété (précocité), on note déjà des moutardes en fleur.

Certains couverts avec des crucifères (moutarde, radis) semés principalement avant le 15-20 août, sont déjà en fleurs.

➤ Dans ces parcelles, réalisez un broyage de la partie supérieure du couvert afin d'éviter toutes montées à graines. Il est important de garder la partie inférieure du couvert pour que celui-ci ne soit pas considéré comme une destruction.

Rappel réglementaire : les couverts doivent être maintenus au minimum 2 mois sur la parcelle et la destruction mécanique par enfouissement est possible :

- à partir du 15 octobre si la teneur en argile est supérieure à 25 %,
- à partir du 1^{er} novembre si la teneur en argile est inférieure à 25 %.

Le roulage avec un rouleau classique n'est pas considéré comme un mode de destruction mais comme un moyen qui va améliorer l'effet d'un autre mode de destruction (gel, labour, chimique).

Rappel : La moutarde peut avoir des cycles de développement très différents selon qu'elle soit précoce (2 mois) ou tardive (5 mois). Il faut donc faire bien attention à la variété pour caler la date de destruction de la moutarde avec sa floraison.

GESTION DES RESIDUS DE RECOLTE : MAÏS GRAIN

Après un maïs grain, le risque sanitaire pour les cultures suivantes est proportionnel au volume de résidus laissés en surface suite à la récolte. *Fusarium graminearum*, champignon producteur de mycotoxines (DON), est capable d'attaquer le blé et le maïs en se développant à partir des résidus de culture. Dans le cas d'un blé implanté derrière un maïs grain, la gestion des résidus de récolte est importante, en particulier si aucun labour n'est réalisé, pour limiter le risque fusariose et assurer une bonne levée. Dans le cas d'une succession maïs / maïs, le broyage fin des résidus de récolte permet de lutter en préventif contre les insectes foreurs tels que les pyrales et les sésamies.

ENQUETES RENDEMENT : Cliquer sur les liens suivants

[Enquête betteraves](#)

[Enquête maïs](#)

[Enquête soja](#)

Mes p@rnelles donne vraiment bonne mine !

Pour la rentrée, partez d'un bon pied et pensez à vous équiper

Pour la nouvelle campagne,
nous avons la mine réjouie avec Mes p@rnelles !

La solution internet des Chambres
d'agriculture, mise en place pour
enregistrer vos interventions
parcelles au quotidien, au
bureau comme au champ.



Contact Laurence Gousson - 06 07 66 86 40
www.mesparcelles.fr

Mes
p@rnelles

Photo : Anthony Kuzmin / Pixabay



Retrouvez les bulletins info.pl@ine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.